

# VILLE DE BAISIEUX

Pôle Education-Jeunesse

Année 2023-2024

# PROJET ÉDUCATIF



# SOMMAIRE :

- 1/ INTRODUCTION AU PROJET ÉDUCATIF  
*BUT, ASPECT RÉGLEMENTAIRE, PUBLIC VISÉ ET DURÉE DU PROJET*
- 2/ NOS VALEURS PRINCIPALES
- 3/ LES INTENTIONS ÉDUCATIVES
- 4/ LES OBJECTIFS DE CE PROJET ÉDUCATIF
- 5/ DÉCLINAISONS
- 6/ CONCLUSION



# 1/ INTRODUCTION AU PROJET ÉDUCATIF :

- *BUT, ASPECT RÉGLEMENTAIRE, PUBLIC VISÉ*

Le projet éducatif permet d'acter et d'expliciter les valeurs éducatives de la commune relatives aux accueils collectifs sans hébergement de Baisieux à travers différents objectifs afin d'assurer un service de qualité.

Les deux principaux objectifs de ce projet éducatif sont de :

- Garantir la qualité de l'accueil, de la santé, des soins, du développement, de l'éveil et du bien-être des enfants,
  - Préciser les modalités d'accueil des enfants, notamment à besoins spécifiques.
- 
- *Ce projet est essentiel pour soutenir et orienter les directeurs et leur équipe d'animation dans leur fonction éducative.*

## A/ ASPECT RÉGLEMENTAIRE :

Extrait du décret n° 2006-923 du 26 juillet 2006

Article R 227-23

Le projet éducatif est décrit dans un document élaboré par la personne physique ou morale organisant un des accueils mentionnés à l'article R 227-1.

Ce document prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques des mineurs. Lorsque l'organisateur accueille des mineurs valides et des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps, le projet éducatif prend en compte les spécificités de cet accueil.

Article R 227-24

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informé des conditions de déroulement de celui-ci. Les personnes qui assurent la direction ou l'animation de l'un de ces accueils prennent connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonctions. Elles sont informées des moyens matériels et financiers mis à leur disposition.

Article R 227-26

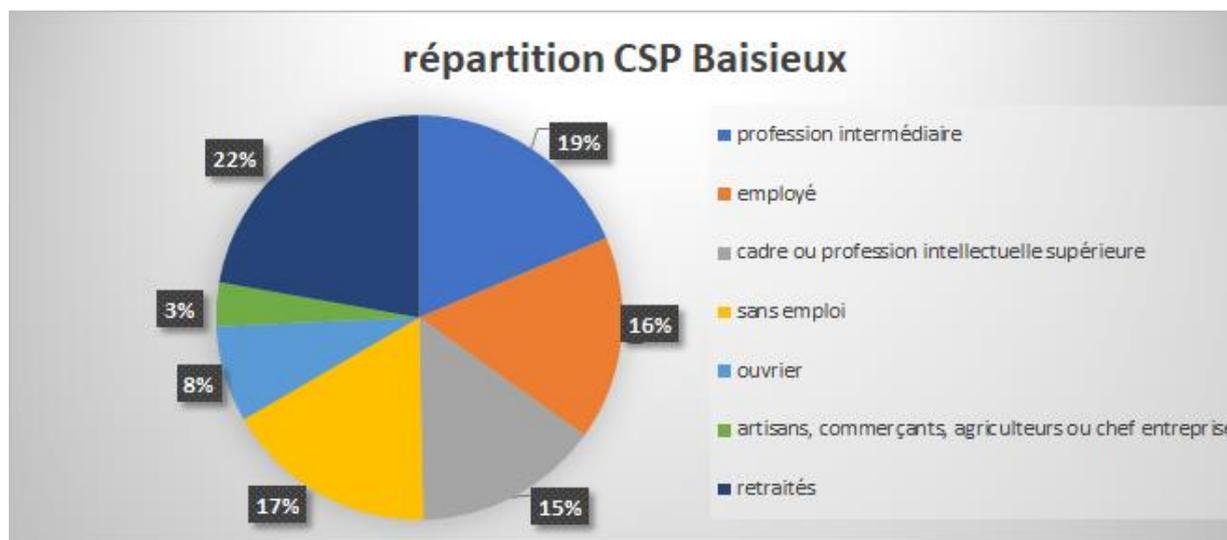
Le projet éducatif (...) sont communiqués aux représentants légaux des mineurs avant l'accueil de ces derniers ainsi qu'aux agents (...) dans des conditions fixées par arrêté du Ministre chargé de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

## b/ CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNE :

Baisieux est une commune de 5044 habitants (dernier chiffre INSEE 2023) qui sera sans doute revu d'après le recensement de la population qui a été réalisé en janvier 2023 et dont les résultats sortiront à l'été 2023.

430 logements ont été livrés ces 4 dernières années, quelques-uns encore à venir, ce qui provoque une augmentation de la population très nette et le cap des 6000 habitants sera appelé à être franchi dans les années à venir.

Cela représente à terme 160 à 180 enfants supplémentaires, à qui la commune se doit d'offrir un accueil collectif de qualité.



L'accueil collectif, hors cadre familial, est un acte éducatif. La découverte de soi et des autres, par l'enfant et le jeune, y sera ainsi favorisée dans un contexte de détente. L'éducation de l'enfant et l'appropriation d'un environnement et d'expériences appartiennent également au temps périscolaire et au temps extrascolaire.

Prendre des responsabilités, construire des relations différentes avec d'autres structures, environnements ou personnes seront également privilégiés car partie intégrante de la vie de l'enfant.

## 2/ NOS VALEURS PRINCIPALES

La Municipalité, par le biais de ses élus et de son personnel municipal, a vocation à s'impliquer dans l'organisation de la vie collective par le respect :

- De la sécurité physique et psychique de l'enfant ainsi que de ses parents,
- Des choix éducatifs de la famille,
- Des différences de chacun afin de prévenir des comportements d'incivilité, irrespectueux, voire violents.
- Du rythme de vie de l'enfant,
- Des normes de sécurité, d'hygiène et d'encadrement favorisant la qualité de l'accueil des mineurs et de leurs parents,
- De l'environnement et un apprentissage de la citoyenneté recouvrant socialisation et notion de vivre ensemble

### **3/ LES INTENTIONS ÉDUCATIVES**

#### **A BAISIEUX : LE PROJET ÉDUCATIF DE LA MUNICIPALITÉ PORTE ÉGALEMENT UNE VISION GLOBALE DE L'ENFANT :**

Pour faire en sorte que nos jeunes Basiliens deviennent des citoyens à part entière (capables de respect, d'autonomie et d'épanouissement) et qu'ils sachent trouver leur place dans la société, notre projet éducatif se structure à partir de trois objectifs :

A/ Faciliter le développement de l'enfant par la construction de la personnalité, l'acquisition de l'autonomie et l'éveil à la curiosité, l'accès au savoir.

- Il s'agit de développer des actions pour enrichir le sens critique de l'enfant et accroître son imaginaire afin de construire sa personnalité.

B/ Contribuer à l'épanouissement social, culturel, intellectuel et sportif au sein du collectif.

- Il est prépondérant de favoriser l'épanouissement de l'enfant, renforcer son autonomie, prendre en compte ses besoins et ses rythmes, amener l'enfant à devenir responsable de ses actes et à développer ses capacités à l'auto-gestion.

C/ Favoriser la citoyenneté à travers le respect de l'environnement, la vie en collectivité, et des actions autour des droits et des devoirs.

- C'est considérer que le jeune est citoyen en devenir : il doit avoir conscience de ses droits, de ses devoirs et de son engagement au sein de la société.

### **4/ LES OBJECTIFS DE CE TRAVAIL ÉDUCATIF :**

Ce projet éducatif, porté par les élus référents, la Commission et le pôle Education-Jeunesse, va permettre la mise en place d'une relation cohérente entre ces partenaires sur ces différents temps et les structures municipales.

- Offrir aux enfants, ne partant pas en vacances, des moments agréables et différents, et favoriser leur bien-être dans son environnement,
- Donner à l'enfant l'envie de faire des choix, de devenir autonome et de prendre des responsabilités en fonction de son âge,
- Autoriser chaque enfant à prendre part à des activités adaptées, qui l'aident à se développer individuellement, et lui apportent des valeurs de vie collective, tel que le respect ou l'éco-citoyenneté, tout en étant garant de sa sécurité physique, morale et affective,
- Se confronter à ses propres valeurs et attentes.

### **5/ DÉCLINAISONS :**

En vue de parvenir à ces objectifs primordiaux, les acteurs éducatifs de la Ville vont mettre en place des actions éducatives diversifiées répondant aux besoins de la population.

En effet, tous les jeunes Basiliens doivent avoir accès au savoir, au sport, à la culture et à l'écologie afin de s'impliquer pleinement dans la vie collective à travers des valeurs de solidarité, de liberté et de tolérance.

Le but est de les accompagner à devenir des citoyens responsables.

Historiquement, la ville de Baisieux se montre également très attentive à l'accueil des enfants à besoins spécifiques. Une organisation adéquate et particulière sera mise en place et sera à développer, parce qu'il s'agit d'une priorité pour la commune.

## **A/ LA RESTAURATION SCOLAIRE :**

Pendant la pause méridienne, les enfants participent au repas et à un temps de détente.

- Le temps de restauration est un service municipal qui se déroule dans chacune des 3 écoles : 1 publique et 2 privées.

Ce moment doit être un réel temps éducatif. Les encadrants de cantine et les employés de la société de restauration servent des repas équilibrés et sains et utilisent ce moment pour expliquer, stimuler, montrer et accompagner l'enfant tout en lui laissant du temps.

C'est l'occasion de lui apprendre l'importance de la nutrition et de l'hygiène.

- Le second temps, soit le temps méridien (hors repas), est aussi un temps d'apprentissage. Aussi, l'équipe d'animation va chercher à y développer des ateliers pédagogiques adaptés au rythme et aux besoins des enfants.

C'est pourquoi une charte éducative, écrite en partenariat avec les différents acteurs : encadrants de cantine, enfants, parents, élus référents municipaux, sera à élaborer en vue de remplacer le règlement actuel.

L'objectif principal sera d'harmoniser davantage les pratiques éducatives actuelles notamment autour de la nutrition, l'hygiène et l'autonomie et de favoriser le développement des actions sportives ou culturelles qui seront mises en place durant ces temps sur les trois groupes scolaires de Baisieux.

## **B/ LE TEMPS PÉRISCOLAIRE, AVANT ET APRES L'ECOLE :**

Chacun des trois groupes scolaires de la Ville, public et privés, dispose aujourd'hui d'une offre éducative périscolaire qui s'articule autour de trois structures implantées au cœur des écoles.

Plus précisément, ce sont les OGEC qui gèrent ce mode d'accueil matin et soir pour l'école du Sacré Cœur et le matin pour l'école St Jean Baptiste.

Pour l'école publique Paul Emile Victor et l'école Saint Baptiste concernant le temps du soir, ce mode d'accueil est géré par le pôle Education/Jeunesse de la Mairie. Des animateurs référents coordonnent l'activité des animateurs présents auprès des enfants. C'est un temps particulier où l'enfant se ressource après une journée d'école, avant de retrouver la cellule familiale.

Un projet spécifique sera élaboré dans les mois qui viennent par l'équipe éducative en lien avec ce projet éducatif.

## **C/ LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS ET LES CENTRES DE LOISIRS :**

Il est important de développer une offre éducative diversifiée et de qualité afin de répondre aux besoins des enfants et de leur famille, notamment pendant le temps libre des enfants et des jeunes à savoir les mercredis et les vacances scolaires.

Le centre de loisirs et les mercredis récréatifs se déroulent prioritairement au sein de l'école Paul Emile Victor. La majorité des classes, le dortoir, l'espace de restauration, les 2 cours, sont utilisés largement quoiqu'encore insuffisantes pendant les centres de loisirs. Il est donc nécessaire d'utiliser les structures municipales sportives et culturelles qui entourent l'école, et les rendre inaccessibles pendant les centres de loisirs, aux activités traditionnelles des associations, utilisatrices habituelles, afin de permettre la mise en place et le fonctionnement des centres de loisirs.

En lien avec le projet pédagogique élaboré, des conventions, chartes ou contrats sont et seront passés avec des associations notamment afin de diversifier les temps d'activités. Ces intervenants extérieurs sont très appréciés, car permettent, grâce à leurs connaissances et matériels utilisés, de favoriser les objectifs fixés.

De plus, nous souhaitons développer l'accompagnement des jeunes de Baisieux pour qu'ils deviennent des acteurs dynamiques et responsables. Un de nos objectifs forts est d'aller donc à la rencontre de ces jeunes en leur proposant de construire avec le pôle éducation-jeunesse un espace qui leur sera complètement dédié.

Dans notre approche d'une pédagogie à l'écoute et notre objectif d'accompagner les jeunes Basiliens à la citoyenneté, nous souhaitons également développer des actions de prévention. Chacun doit se sentir concerné et impliqué face aux problèmes de société et il est essentiel de responsabiliser et sensibiliser les jeunes.

Ainsi, dans le cadre de l'accompagnement à la citoyenneté, nous signalons la création d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes sur Baisieux qui s'inscrit complètement dans cette démarche.

## **6/ CONCLUSION :**

Dès la validation de ce projet éducatif par les différents partenaires du pôle éducation jeunesse, le projet pédagogique des accueils de loisirs, des mercredis récréatifs, sera travaillé et actualisé, ainsi que les différentes chartes citées.

Ce projet éducatif est à considérer comme un fil rouge. Il contribue à l'harmonisation et la cohérence notamment avec l'identification d'objectifs communs à tous les accueils de loisirs, maternels, élémentaires et collégiens pour les différentes périodes.

Afin d'assurer la continuité éducative, les différents acteurs éducatifs prévoient de continuer à développer des passerelles entre les structures permettant ainsi une meilleure prise en charge du public accueilli.

Le projet éducatif ainsi que tous les projets, chartes, et activités qui en découlent, vont permettre aux enfants et aux collégiens de trouver leur place au sein d'un groupe, de s'exprimer, de réinvestir des connaissances ou des savoirs.

La finalité est de contribuer à faire d'eux de véritables citoyens à travers des actions éducatives basées sur le plaisir, l'écoute et l'entraide.